Bulletin

5e édition

7 reconnaissances

Ville de Brossard
Ville de Drummondville
Ville de Granby
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Ville de Mont-Laurier et Municipalité de Lac-des-Écorces
Ville de Terrebonne
Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Prix Rescousse 2015

Christian Simard

Prix Villes et villages 2015

Ville de Lorraine

Prix Coup de pouce pour la conservation 2015

Sauvons nos 3 grandes îles de la rivière des Mille Îles

Villes et villages à la Rescousse 2015

Le **20 mars dernier**, près de 70 convives se sont rassemblées pour la 5e édition de l'événement de reconnaissance *Villes et villages à la Rescousse*. Chacun s'était donné rendez-vous pour souligner quelques exemples de collaboration entre le monde municipal et celui de l'environnement pour la protection et la conservation du patrimoine naturel québécois.

Conservation de la nature — Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois

CARA — Pratiques de gestion responsable d'événements certifiées par le BNQ

Organisme de bassin versant — Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Nature-Action Québec

Réseau de milieux naturels protégés

Le rôle des municipalités dans la protection des espèces en péril enfin reconnu !

Une grande ville appelée Biodiversité

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée ce vendredi 20 mars la 5e édition de **Villes et villages à la Rescousse**, événement soulignant la collaboration entre les municipalités et les organismes environnementaux. Ce sont huit organisations municipales qui ont été reconnues pour des projets de conservation de la biodiversité réalisés en collaboration avec des partenaires du milieu environnemental. Les organisations municipales ainsi honorées sont : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité de Lac-des-Écorces, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Ville de Brossard, Ville de Drummondville, Ville de Granby, Ville de Mont-Laurier et Ville de Terrebonne.

La Ville de Lorraine a quant à elle reçu le prestigieux prix Villes et villages 2015 pour avoir protégé une importante forêt sur son territoire. Ce prix est remis pour souligner le leadership dont fait preuve une municipalité dans la protection de la biodiversité. Le maire **Ramez Ayoub** était sur place pour accepter le prix. Il a souligné l'engagement exceptionnel des lorrains envers la protection de la biodiversité.

Christian Simard, directeur de Nature Québec, a pour sa part reçu le non moins prestigieux prix Rescousse 2015. Ce prix est remis à titre individuel pour reconnaître la passion, la détermination et la contribution exceptionnelle de personnes à la protection de notre patrimoine naturel collectif. Une œuvre originale représentant un béluga réalisée par le peintre animalier Ghislain Caron lui a été offerte pour l'occasion.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du milieu de l'environnement. « À sa face même, le mot biodiversité est l'union de la biologie et de a cité et c'est ensemble que nous pourrons construire une grande ville appelée Biodiversité » a déclaré **Michel Lebœuf**, rédacteur en chef de la revue Nature Sauvage, pour souligner l'importance de la collaboration entre les groupes environnementaux et les municipalités.

Dans une allocution remarquée, **Jérôme Dupras** de la Fondation des Cowboys Fringants a souligné l'importance d'agir localement : « Les municipalités sont les mieux placées pour traduire en gestes concrets la volonté grandissante des citoyens à protéger leurs espaces verts, les espèces menacées et pour mettre en place une stratégie commune de protection de la biodiversité. »

La soirée s'est terminée par la remise du prix Coup de pouce à la conservation, une bourse de 1 000$ offerte par la firme d'avocats Dufresne Hébert Comeau à **Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles**. Ce prix de présence est remis par tirage au sort à une organisation environnementale participant à l'événement.

7 reconnaissances

Ville de Brossard

Conservation et rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest dans le bois de Brossard

Réalisé en partenariat avec Ciel et Terre, un organisme en environnement basé à Longueuil et responsable, entre autres, des inventaires annuels de la rainette faux-grillon et de la production des plans de conservation de l'habitat de la rainette.

La Ville de Brossard est très proactive dans la protection des habitats de la rainette faux-grillon dans le boisé de Brossard. Elle a mise en place des orientations stratégiques visant la protection d'un vaste territoire de plus de 1000 ha en banlieue de Montréal. Elle a fait l'acquisition de propriétés privées qui ont été ajoutées aux territoires appartenant déjà à la Ville.

Elle a participé à des plantations d'arbres et d'autres activités visant l'amélioration de la qualité des habitats de la rainette, notamment l'enlèvement de barrages de castor qui risquaient de faire disparaître les étangs viables pour la rainette.

L'ensemble de ces actions visent également la création d'un parc de conservation qui permettrait d'assurer un statut de protection à long terme de ces territoires.

Monsieur Claudio Benedetti, conseiller et ancien président du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable (CCEDD) à la Ville de Brossard, accompagné de monsieur Tommy Montpetit et madame Amélie Trottier-Picard de Ciel et Terre, a reçu une lithographie de rainette faux-grillon de l'Ouest de la Fondation de la faune du Québec.

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, rainette faux-grillon réalisée par monsieur Ghislain Caron

© Corridor appalachien

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, paruline azurée réalisée par monsieur Jean-Charles Daumas

Ville de Granby

Création de deux réserves naturelles en milieu privé sur les propriétés « Boisé Miner » et « Lac Coupland »

Corridor appalachien a accompagné la municipalité pas à pas dans les deux demandes de réserve naturelle auprès du MDDELCC. Le Programme d'intendance pour les espèces en péril (PIH) supporte financièrement le projet de Réserve naturelle du Lac Coupland.

Par ailleurs, la Ville de Granby travaille également avec la Fondation SÉTHY, Nature-Action Québec, Conservation Espace Nature Shefford (CENS) et la Ferme Héritage Miner sur plusieurs autres projets de conservation du patrimoine naturel, culturel et historique de la région.

Les deux réserves naturelles s'étendent sur plus de 228 ha. Le Boisé Miner (80 ha), au cœur de la ville, est constitué principalement de peuplements forestiers matures qui offrent des habitats de qualité pour plusieurs espèces floristiques et fauniques.

La propriété du lac Coupland (± 148 ha), nichée sur la colline montérégienne du mont Shefford, est entièrement constituée de milieux naturels essentiels pour le maintien des espèces fauniques et floristiques en situation précaire qui en dépendent. Par ailleurs, le lac Coupland constitue une source d'eau potable pour la population de la Ville de Granby.

Une lithographie de paruline azurée a été remise à Monsieur Jean-Luc Nappert, conseiller municipal délégué à l'environnement de la Ville de Granby. Il était accompagné pour l'occasion de mesdames Mélanie Lelièvre et Marie-José Auclair de Corridor Appalachien.

7 reconnaissances

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Caractérisation, sensibilisation et mise en valeur des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine

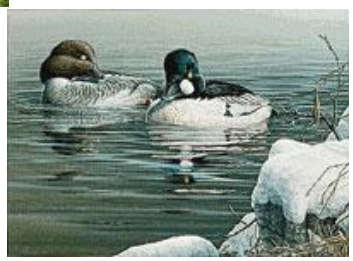

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, garrots communs réalisée par monsieur Pierre Leduc

Le projet a vu le jour grâce à la collaboration de plusieurs partenaires soit : Programme Interactions Communautaires, MDDELCC, Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCIM), Attention FragÎles et Pêches et Océans Canada.

Le projet "Caractérisation, sensibilisation et mise en valeur des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine" visait à répondre aux besoins des divers gestionnaires du territoire et organismes environnementaux relatifs à l'aménagement du territoire, à la préservation des services écologiques et sociaux fournis par les milieux humides et à un développement harmonieux et durable par les diverses instances de l'archipel.

Complémentaire aux travaux menés en 2005, le projet réalisé durant l'été 2008 consistait à bonifier l'inventaire des milieux humides en fonction des secteurs priorisés par les intervenants, à bonifier la cartographie et concevoir un outil d'aide à la décision, visant à conserver l'intégrité des milieux naturels des Îles et sensibiliser la population à ce sujet. Bref, cet outil standardisé et adapté aux besoins du milieu favorisera une saine gestion du territoire dans une optique de développement durable. Ainsi, 177 nouveaux milieux humides d'intérêt ont été inventoriés, localisés, cartographiés, classifiés et un herbier électronique comptant 218 espèces différentes a aussi été produit.

Dans l'impossibilité de prendre part à la soirée, Monsieur Jérôme Dupras (Fondation Cowboys Fringants) et monsieur Michel Lebœuf (rédacteur en chef du magazine Nature Sauvage) ont officialisé la remise du prix, une lithographie de garrots communs de la Fondation de la faune du Québec.

7 reconnaissances

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, plongeon huard réalisée par monsieur Pierre Leduc

Ville de Mont-Laurier et municipalité de Lac-des-Écorces

Protection de l'habitat du cisco de printemps au lac des Écorces

Réalisé en partenariat avec Environnement Canada et la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement.

Les objectifs du projet sont de sensibiliser les usagers du lac des Écorces aux avantages et à la nécessité d'adopter de bonnes pratiques environnementales qui permettront d'améliorer la qualité de l'eau du lac et de l'habitat du cisco de printemps. Ce projet s'inscrit donc dans la démarche d'aide au milieu dans sa volonté de protéger le seul habitat connu au Canada d'une espèce en péril ainsi que les écosystèmes aquatiques et ce, dans une perspective de développement durable.

Le cisco de printemps est un poisson unique au lac des Écorces à l'échelle du Canada mais qui, depuis 2013, est inscrit comme espèce en péril en vertu de la Loi sur les espèces en péril.

Une importante campagne de sensibilisation a été entreprise par l'équipe du COBALI, incluant une tournée des riverains avec distribution de trousses d'information, une sensibilisation au débarcadère public, une séance d'information pour la formation d'une association de lac, la réalisation de plans de revégétalisation de bandes riveraines et prochainement, la production de panneaux d'information sur le cisco de printemps.

Messieurs Michel Adrien et Serge Piché, respectivement maire de Mont-Laurier et conseiller municipal de Lac-des-Écorces, accompagnés de madame Janie Larivière et monsieur Guy Carrière de l'organisme de bassin versant COBALI, ont reçu une lithographie de plongeon huard.

7 reconnaissances

© Nature-Action Québec

Ville de Terrebonne

Protection du corridor de biodiversité Urbanova

Pour la réalisation de ce projet, la Ville de Terrebonne a collaboré avec Nature-Action Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, des propriétaires privés, le ministère des Forêts, de la faune et des Parcs (MFFP) et ÉcoNature.

Terrebonne souhaite devenir une référence en matière de développement durable, de conservation et de mise en valeur des milieux naturels. À cet effet, avec le projet Urbanova, sur la Côte Terrebonne, la Ville se doterait du premier quartier durable de cette envergure au Canada selon la FCM.

Ce projet comprendrait près de 463 ha d'aires protégées composées de boisés, du Coteau, de milieux humides et de bandes riveraines. Appelé « corridor de biodiversité », une grande partie du territoire ciblé pour la conservation dans ce projet novateur est de tenure privée.

Depuis 2013, 25 hectares ont été acquis et sont protégés à perpétuité avec l'accompagnement de Nature-Action Québec. S'ajoutent à cela 47 hectares dont les propriétaires ont signé des promesses de vente et/ou donation.

Monsieur Stéphane Berthe, conseiller municipal et président de la commission du développement durable, de l'environnement et du transport collectif et monsieur Marc Léger, chef de service, Développement durable et Environnement, Direction de l'Urbanisme durable de Terrebonne, accompagnés de mesdames Romy Bazo et Marie Lapointe de Nature-Action Québec, ont reçu une lithographie de bécasse d'Amérique.

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, bécasse d'Amérique réalisée par monsieur Claude Thivierge

7 reconnaissances

© CRE du Centre-du-Québec

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, lièvre d'Amérique réalisée par monsieur Pierre Leduc

Ville de Drummondville

Boisé urbain de la Marconi

Grâce au soutien du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), la Ville de Drummondville a pu mener à bien son projet de boisé urbain.

En 2006, la Ville de Drummondville a décidé de protéger le Boisé Marconi en soustrayant cet espace naturel à toute forme de développement. Situé en plein cœur du développement domiciliaire, le Boisé Marconi est le seul grand massif de forêt mature en zone urbaine à Drummondville de 60 hectares.

Le Boisé porte le nom de Marconi car c'est à cet endroit que la première antenne émettrice radiotéléphonique transatlantique au Canada a été installée en 1926. Guglielmo Marconi est le physicien italien qui a inventé la transmission télégraphique sans fil.

Depuis les deux dernières années, la Ville a investi 1,5 M$ pour offrir aux randonneurs de manière sécuritaire et naturelle un magnifique lieu d'activités éducatives et récréatives variées. Une dizaine de sentiers serpente le Boisé pour mettre en valeur les attraits forestier, faunique et écologique de cette riche forêt.

Les citoyens peuvent maintenant découvrir les beautés de ce milieu naturel et apprécier ce geste de conservation pour les générations futures.

Au courant de la prochaine année, la Ville de Drummondville espère greffer à ce zonage une réserve naturelle en milieu privé afin d'assurer la conservation à perpétuité de ce fragile écosystème.

Monsieur John Husk, conseiller municipal à la Ville de Drummondville, accompagné de madame Andréanne Blais du CRE du Centre-du-Québec, a reçu une lithographie de lièvre d'Amérique.

7 reconnaissances

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Protection de l'habitat du pluvier siffleur dans les dunes du Havre-des-Basques, aux Îles-de-la-Madeleine

Pour la réalisation de ce projet, l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine a bénéficié de la collaboration de plusieurs partenaires : Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Gouvernement des États-Unis (Fish and Wildlife Services), Fondation de la faune du Québec, Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCIM).

Le secteur du Havre-aux-Basques aux Iles-de-la-Madeleine est reconnu pour la présence de ses milieux humides exceptionnels abritant une faune diversifiée, incluant plusieurs espèces en situation précaire telles que le pluvier siffleur, en voie de disparition au Canada.

Ce dernier niche sur les plages du Havre-aux-Basques et est entre autres menacé par le développement résidentiel pouvant s'effectuer sur les propriétés privées avoisinantes. Étant au fait du risque que représente un développement potentiel pour cette espèce et les milieux humides qui se trouvent sur le territoire, l'Agglomération des Îles et la SCIM ont approché CNC afin que l'organisme poursuive les négociations qu'ils avaient amorcées auprès de deux propriétaires, dans le but d'arriver à une entente pour la conservation du plus grand terrain privé du secteur.

Ainsi, avec l'aide de l'Agglomération qui a offert de contribuer à l'acquisition en versant 10 000$ pour la réalisation du projet, cette propriété de près de 42 hectares a pu être protégée à perpétuité en mars 2013.

Messieurs Réjean Dumas (Fond Nature Madeleine-Auclair), Joël Bonin et Christian Duchesne (Conservation de la nature Canada) ont officialisé la remise de la reconnaissance, une lithographie de grand héron.

Lithographie de la Fondation de la faune du Québec, grand héron réalisée par monsieur Jean Daumas

Lauréats municipaux

Depuis 2011, **42 projets** de conservation, protection, mise en valeur et restauration des habitats des espèces en péril ont été honorés par le comité Villes et villages à la Rescousse. Ainsi, ce sont **52 municipalités, villes et MRC**, réparties dans 12 régions administratives du Québec, qui ont reçu un prix Reconnaissance au cours des 5 dernières années.

Lauréats municipaux 2015 : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité de Lac-des-Écorces, Ville de Brossard, Ville de Drummondville, Ville de Granby, Ville de Mont-Laurier et Ville de Terrebonne.

En 2015, 7 représentants municipaux se sont déplacés pour venir recevoir les honneurs et applaudissements de leurs paires, soulignant ainsi les efforts accomplies avec les organismes de conservation.

Municipalité de Lac-des-Écorces : monsieur Serge Piché, conseiller municipal
Ville de Brossard : Claudio Benedetti, conseiller municipal
Ville de Drummondville : monsieur John Husk, conseiller municipal
Ville de Granby : monsieur Jean-Luc Nappert, conseiller municipal délégué à l'environnement
Ville de Mont-Laurier : monsieur Michel Adrien, maire
Ville de Terrebonne : monsieur Stéphane Berthe, conseiller municipal et président de la commission du développement durable, de l'environnement et du transport collectif et monsieur Marc Léger, chef de service, Développement durable et Environnement, Direction de l'Urbanisme durable
Malgré leur impossibilité à se déplacer pour la soirée, soulignons l'implication de la **Municipalité ainsi que l'Agglomération des Îles-de-la Madeleine.**

Prix Rescousse 2015

Le prix Rescousse 2015 a été remis à **Christian Simard** afin de souligner plus de 30 ans d'implication fougueuse en matière de protection de l'environnement. Déjà au milieu des années 80, il fut à l'origine de la création du Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent, le premier du genre au Canada, pour la préservation du béluga. Il a également été de ceux qui ont travaillé à la Stratégie Saint-Laurent et à la création des six premières Zones d'intervention Prioritaires (les fameuses ZIP). Comme chacun le sait, l'organisme Nature Québec, dont Christian est le directeur, fait partie de la coalition environnementale qui s'est opposée à la construction d'un port pétrolier à Cacouna, dans l'habitat de reproduction du béluga du Saint-Laurent; livrant une bataille historique dans la rue aussi bien que devant la cour, bataille qui s'est soldée par une victoire éclatante. Il est particulièrement fier du rôle qu'il a joué au sein de la coalition qui s'est opposée au développement immobilier de l'Ile Charron, et a obtenu qu'elle soit finalement intégrée au Parc des Iles de Boucherville. La liste des contributions significatives de Christian Simard serait trop longue à étaler.

Pour témoigner du rôle prédominant qu'il a joué en environnement au Québec au cours des dernières années, tous les récipiendaires antérieurs du prix Rescousse s'étaient donné rendez-vous pour lui remettre son prix. « Ce n'est pas un flambeau qui conserve la flamme de la vie; ce sont des individus d'exception » a déclaré Alain Branchaud alors qu'une œuvre originale de Ghislain Caron illustrant un béluga passait tour à tour entre les mains de Tommy Montpetit, David Fletcher, Sylvia Oljemark, Al Ayek, Jean Poulin, Huguette Larochelle, Guy Garand, Guy Turcotte et Marilou Alarie avant d'être remise à Christian Simard.

Prix Rescousse 2011-2015

10 individus ont reçu le prix Rescousse depuis 2011

2011	M. Tommy Montpetit – Protection de la rainette faux-grillon de l'Ouest
2012	Mme Sylvia Oljemark, M. Albert Hayek et M. David Fletcher – Meadowbrook
2013	M. Jean Poulin – Projet de conservation du marais de Cumberland
2014	Mme Huguette Larochelle – Réserve de l'archipel Saint-François dans la rivière des Mille-Îles
	M. Guy Garand – Faire connaître la grande valeur des milieux humides et leur rôle déterminant dans la protection de la biodiversité. Réserve naturelle en milieu privé (Archipel du Mitan dans la rivière des Prairies), un milieu humide de 70 ha en zone inondable
	M. Guy Turcotte – Projet de corridor vert traversant les municipalités de Châteauguay et de Léry (1 000 ha visés, 550 ha définitivement protégés)
	Mme Alarie – La Forêt des Hirondelles (6 ha au cœur du corridor forestier du Mont Saint-Bruno)
2015	Christian Simard - Plus de 30 ans d'implication fougueuse en matière de protection de l'environnement

2011

2012

2015

2013

2014

Prix Villes et villages 2015

Le prix Villes et villages 2015, une photographie originale de monsieur Michel Lebœuf, a été décerné à la

Ville de Lorraine pour la sauvegarde de la Forêt du Grand Coteau

La Forêt du Grand Coteau, située à Lorraine, est composée de deux parties qui ont été placées dans une réserve foncière. Une première partie (165 300 mètres carrés) est protégée par un zonage *conservation*. La seconde partie (40 099 mètres carrés) touchant 3 propriétés est zonée résidentielle. En septembre 2011, la réserve foncière expirait et s'exposait donc au développement domiciliaire. Il fallait agir rapidement pour assurer la protection de ces propriétés.

La valeur écologique de ce boisé est bien connue. La présence de plantes rares, d'une faune diversifiée, notamment près d'une trentaine d'espèces d'oiseaux (dont 3 buses) font de cette forêt un joyau régional et ce, à proximité des grands centres. Unique vestige de qualité d'un écosystème qui s'étendait jadis sur une superficie beaucoup plus vaste, situé au centre d'un corridor écoforestier.

Monsieur Ramez Ayoub, maire de la Ville de Lorraine et madame Chantal Lehoux, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

En décembre 2011, un référendum portant sur l'avenir que les Lorrains voulaient réserver à cette partie zonée résidentielle non protégée s'est tenu : « Acceptez-vous que la Ville de Lorraine préserve les quelques 40 099 mètres carrés non protégés du Boisé de la *Forêt du Grand Coteau* en les acquérant à l'aide d'une taxe spéciale? ». Une forte majorité étant en faveur de la conservation de cette portion de la Forêt du Grand Coteau, un investissement de plus de 1,5 M$ s'est donc confirmé.

En partenariat avec le programme métropolitain de protection et de conservation d'espaces boisés (Fonds vert) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Ville de Lorraine a donc acquis les 4 hectares pour en assurer la protection. Les citoyens se sont engagés à payer une taxe spéciale pour une période de 25 ans afin de préserver la Forêt du Grand Coteau. Ainsi, la CMM verse la somme de 500 000 $ alors que la Ville de Lorraine et ses citoyens investissent plus de 1 000 000 $ pour cette acquisition.

Prix Villes et villages 2011-2015

5 organisations municipales ont reçu le grand prix Villes et villages depuis 2011

2011	MRC de L'Assomption – Adoption d'un règlement de contrôle intérimaire pour assure la préservation des boisés de plus de 10 hectares en zone agricole
2012	Ville de Sutton - Adoption de son nouveau plan d'urbanisme (règlement de zonage appuyé sur les lignes de paysages, protection des milieux humides, protection des forêts anciennes et bande de protection riveraine de 15 m)
2013	Commission de l'aménagement et les élus de la CMM – Processus de consultation et l'adoption du PMAD
2014	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines - Protection et conservation d'un boisé agissant comme recharge d'eau potable pour la ville; Adoption d'un règlement municipal
2015	Ville de Lorraine – Sauvegarde de la Forêt du Grand Coteau

2011

2012

2015

2013

2014

Prix Coup de pouce pour la conservation

2015

C'est avec fierté que le comité Villes et villages à la Rescousse et le cabinet Dufresne Hébert et Comeau renouvelaient leur partenariat pour offrir une bourse de 1 000 $ parmi les organismes présents lors de la soirée de reconnaissance. Pour une troisième année consécutive, le prix est remis pour faciliter et encourager les actions en matière de conservation et de protection du patrimoine naturel québécois.

Ainsi, le tirage effectué en fin de soirée, par maîtres André Comeau et Jean-François Girard, a fait de l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Milles Îles* l'heureux récipiendaire de la bourse. Madame Huguette Larochelle, visiblement très enchantée, est venue récupérer le prix.

C'est en 2013 que le prix Coup de pouce pour la conservation voyait le jour. Ce prix naissait avec le début d'un partenariat avec la firme Dufresne Hébert et Comeau.

Le 21 mars **2014**, le **Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval** a remporté le prix Coup de pouce pour la conservation. La somme de 1 000$ a été investie dans le Projet ruisseaux 2014-2015. Ce projet consiste à dresser un portrait complet de l'état des ruisseaux identifiés de Laval en réalisant une évaluation de la qualité de l'eau (physicochimie, contamination bactériologique et analyse de la concentration en phosphore et azote), une caractérisation environnementale (caractéristiques physiques du cours d'eau, hydrologie et indice de qualité de bande riveraine) et une caractérisation biologique (macroinvertébrés benthiques, communautés de poissons et observation de la faune en général). Un rapport d'étude sur le Projet ruisseaux 2014-2015 sera remis à tous les partenaires.

Le 22 mars **2013**, lors de l'évènement de reconnaissance Villes et villages à la rescousse, **Canards Illimités** a remporté le premier prix Coup de pouce pour la conservation. La bourse de 1000 $ fut investie dans un des projets qui reflètent particulièrement bien l'esprit de l'évènement, soit la cartographie des milieux humides des Basses-terres du Saint-Laurent. Ce projet rend un fier « coup de pouce » également à une multitude d'intervenants locaux, municipaux, régionaux et gouvernementaux.

Pour Canards Illimités, la réalisation de la cartographie détaillée est une étape indispensable qui constitue un point de départ. En effet, en connaissant la localisation des milieux humides, il est possible de les préserver afin d'assurer le maintien des biens et des services environnementaux qu'ils procurent. Canards Illimités et ses partenaires sont à réaliser la cartographie détaillée des milieux humides pour l'ensemble des Basses-terres du Saint-Laurent et de la plaine du lac Saint-Jean. Un aperçu de ce travail peut être consulté à http://maps.ducks.ca/cwi/.

Comité Villes et villages à la Rescousse

Oser sortir des sentiers battus…

Né à la suite de deux journées de discussion à Trois-Rivières en 2010, le Comité Villes et villages à la Rescousse en est maintenant à la 5e édition de son événement de reconnaissance. Composée à l'origine de 4 organismes environnementaux et de partenaires hors pair, cette équipe a su mettre en lumière de nombreux projets issus de la collaboration des instances municipales et du monde de l'environnement pour la conservation de notre patrimoine naturel.

Ainsi, mesdames Louise Gratton (consultante en écologie et en conservation) et Francine Trépanier (Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA) et messieurs Pascal Bigras (Nature-Action Québec) et Pierre M. Valiquette (Réseau de milieux naturels protégés) ont su s'entourer de collaborateurs passionnés tels que mesdames Andrée Gendron (Projet Rescousse), Élizabeth Sbaglia (Conservation de la nature Canada) et Karine Loranger (OBV CARA) ainsi que messieurs Alain Branchaud (Projet Rescousse) et Réjean Dumas (Fonds Nature Madeleine-Auclair).

De gauche à droite : Jérôme Dupras (Fondation Cowboys Fringants), Michel Lebœuf (rédacteur en chef du magazine Nature Sauvage), Claude Grondin (Fondation de la faune du Québec), Réjean Dumas, Andrée Gendron, Alain Branchaud, Francine Trépanier et Pascal Bigras. Absents sur la photographie : Louise Gratton, Élizabeth Sbaglia et Pierre M. Valiquette.

Invités spéciaux

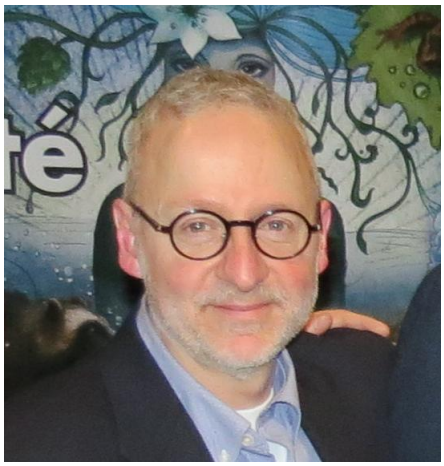

Claude Grondin
Directeur des initiatives fauniques à la Fondation de la faune du Québec, depuis 2008. De par son poste à la Fondation, monsieur Grondin joue un rôle important dans le soutien des projets de protection et de mise en valeur des habitats fauniques à l'échelle du Québec.

Michel Lebœuf
Rédacteur en chef du magazine Nature Sauvage et auteur de nombreux ouvrages, guides et essais dont « Nous n'irons plus au bois » et « Le Québec en miettes » pour lesquels il est double lauréat du Prix Hubert Reeves récompensant le meilleur ouvrage de vulgarisation scientifique en français au Canada et.

Jérôme Dupras
Détenteur d'un doctorat sur la relation entre l'utilisation des sols et les services écosystémiques dans une perspective économique, membre des Cowboys Fringants et président de la Fondation du même nom et enfin, membre du comité exécutif du Mouvement Ceinture Verte.

Tour à tour, ils ont pris la parole pour souligner l'importance de l'implication du monde municipal dans la protection des espèces en situation précaire et de leur habitat au Québec. D'abord, monsieur Grondin a rappelé la collaboration de longue date de la Fondation de la faune du Québec avec de nombreux partenaires dans la salle, pour des projets de conservation, mise en valeur et restauration d'habitats fauniques ainsi que le rôle de chacun dans le maintien du patrimoine naturel québécois. Monsieur Lebœuf a pris la parole en mi-soirée avec une allocution ayant pour titre « La biodiversité, un mot valise ». Son discours portait sur la biodiversité, sa valeur et les interrelations entre les espèces, le milieu et l'Homme. Enfin, la présentation de monsieur Dupras a permis aux participants de mieux comprendre l'importance des services écologiques rendus par les milieux naturels.

Tous, chacun à sa manière, ont tenu à saluer l'implication des municipalités pour la protection des espèces en situation précaire au Québec et ce, en collaboration avec les acteurs du monde environnemental.

5 groupes de conservation, un comité

Conservation de la nature Canada – région du Québec

Conservation de la nature est le chef de file au Québec en matière de protection des milieux naturels en terres privées, ainsi que des animaux et des plantes qu'ils abritent. Depuis 1962, l'organisme de bienfaisance a protégé plus d'un million d'hectares de sites exceptionnels au pays, dont 39 200 au Québec.

Conservation de la nature conserve chaque jour de nouveaux territoires grâce à la collaboration de propriétaires fonciers, sociétés, groupes de conservation, communautés locales ainsi que gouvernements. C'est en acquérant et en protégeant ces milieux naturels qu'il est possible de les rendre accessibles aux générations présentes et futures.
Pour plus d'information, visitez le www.conservationdelanature.ca.

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA, a pour principal mandat l'élaboration du plan directeur de l'eau pour la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption) ainsi que sa mise en œuvre progressive sur le territoire. Fondé en avril 1983, l'OBV CARA est un organisme en constante évolution qui détient plus de 30 années d'expérience en matière de protection, de conservation et de mise en valeur des plans d'eau. Son conseil d'administration est constitué de 25 intervenants issus autant du milieu municipal, que du milieu économique ou communautaire.

De par son implication dans le milieu, l'OBV CARA témoigne bien de ses convictions, soit de favoriser une approche globale, à l'échelle du bassin versant, dans la protection et la mise en valeur de la ressource eau, tout en favorisant à l'échelle locale une participation active des communautés concernées.

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA, mène donc sa barque, alliant aménagement, protection, recherche sur le terrain, études de toutes sortes, développement durable et surtout, le don de la rivière aux citoyens, et ce, en gardant le "cap" vers cette démarche incontournable en matière de gestion de l'eau au Québec, la gestion par bassin versant.

Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire !
Pour plus d'information, visitez le www.cara.qc.ca.

Nature-Action Québec

Nature-Action Québec a plus de 25 ans d'existence. En 1986, ses modestes débuts ne laissaient pas présager le rayonnement qu'il connaît aujourd'hui. En effet, Nature-Action Québec est issu de l'initiative d'un groupe de citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville qui, à l'époque, souhaitait proposer des solutions de rechange à l'utilisation des pesticides en milieu résidentiel pour des raisons évidentes de santé publique. Depuis, cet organisme à but non lucratif a lentement, mais sûrement, évolué vers sa forme actuelle et figure désormais parmi les organismes en gestion de projets environnementaux les plus importants au Québec.

Nature-Action Québec contribue chaque année à la réalisation de nombreux projets novateurs dans plusieurs domaines qui touchent à l'environnement, et ce, en partenariat avec les municipalités, les organismes à but non lucratif, les ministères et les entreprises privées.

- Gestion des milieux naturels
- Gestion des matières résiduelles et écocivisme
- Politique environnementale et PADD
- Gestion environnementale (Clé VerteMD)
- Lutte et adaptation aux changements climatiques (transport actif)
- Consommation responsable
- Efficacité énergétique résidentielle (Éconologis)
- Santé humaine et environnementale
- Géomatique

Pour plus d'information, visitez le www.nature-action.qc.ca.

Réseau de milieux naturels protégés

Un réseau national de 60 personnes et organisations qui protègent plus de 60 000 hectares et regroupent des milliers de membres, de bénévoles et d'employés. Le Réseau de milieux naturels protégés vise à promouvoir le mouvement de la conservation des milieux naturels au Québec.

Depuis 20 ans, le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) fait valoir la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées. Il s'assure que les préoccupations associées à la conservation soient diffusées et comprises afin que celles-ci atteignent un haut niveau de priorité. Le Réseau participe à la prise en compte de la conservation dans les processus d'aménagement du territoire. Il contribue faire connaitre les moyens de conservation, il assiste les personnes intéressées par la conservation et il participe au développement des programmes d'aide. Il vise à participer à un changement social pour valoriser la présence de milieux naturels en tant que contribution à un mode de vie sain et à faire reconnaitre l'apport économique, social et environnemental qu'ils procurent.
Pour plus d'information, visitez le www.rmnat.org.

Projet Rescousse

Depuis sa fondation en 1998, le Projet Rescousse se consacre à la promotion de la biodiversité. Par ses actions, l'organisme contribue à la protection et au rétablissement des espèces en péril, notamment grâce à son initiative de la bière Rescousse qui vise à faire connaître les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec et à récolter des fonds pour leur venir en aide. Avec le temps, les valeurs humaines se transforment et évoluent pour tenir compte des nouvelles réalités. Liberté - Égalité - Biodiversité… Le moment est venu d'élever la biodiversité au rang de valeur fondamentale de l'humanité et de tendre vers une nouvelle forme de fraternité qui transcende l'amitié entre les peuples et qui s'étend à l'ensemble des espèces avec qui nous partageons l'aventure de la vie sur Terre. Promouvoir cette idée constitue une des priorités d'action du Projet Rescousse.
Pour plus d'information, visitez le www.rescousse.org.

Votre ville, municipalité, MRC ou peut-être vous-même compterez parmi nos lauréats 2016… À l'an prochain !

Une initiative de :

Conservation de la nature
Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois

CARA
PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE BNQ

Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Nature-Action Québec

Réseau de milieux naturels protégés

En collaboration avec :

Fondation de la faune du Québec

Projet Rescousse

Dufresne Hébert Comeau
Avocats